

ECHANGES FRANCE-BENELUX : ESSENTIELLEMENT DES PRODUITS DE BASE

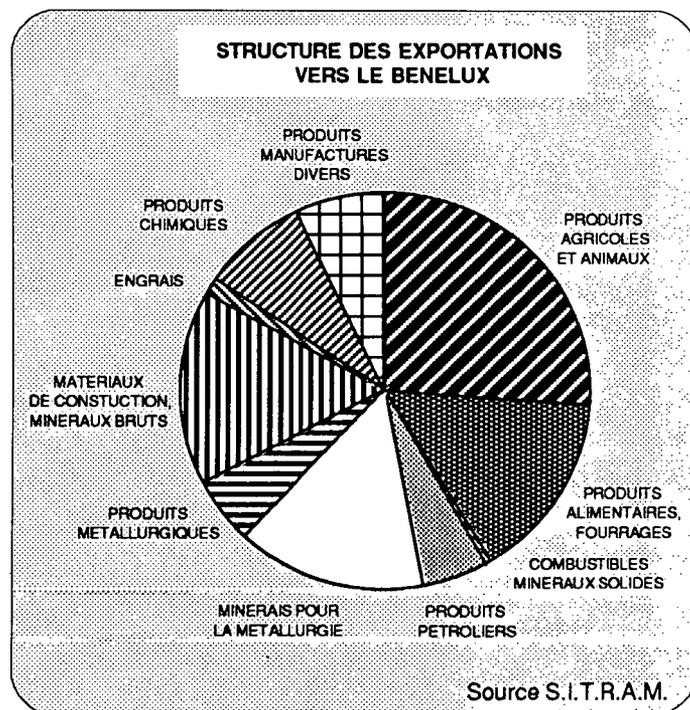
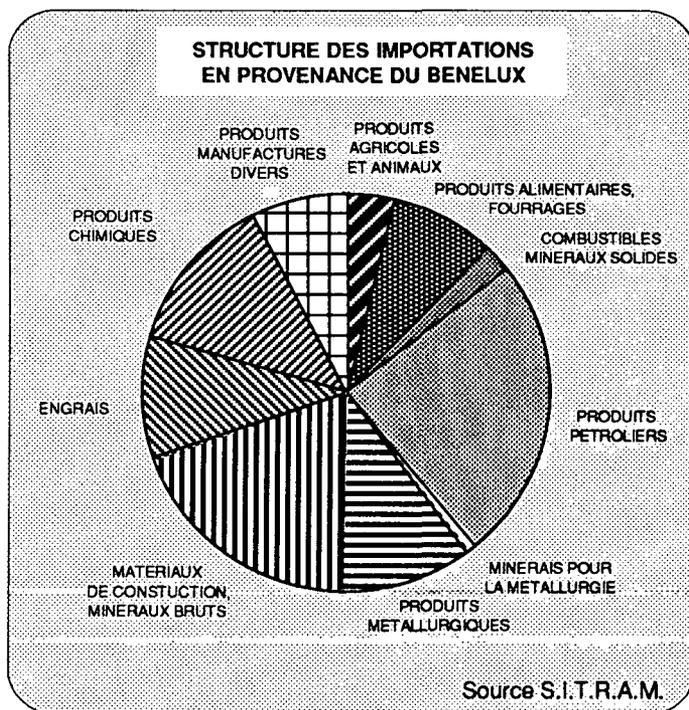
**Des échanges
déficitaires ...**

Nos échanges totaux (CAF / FAB) avec le Benelux se montent à environ 260 Milliards de francs, soit 66 millions de tonnes transportées en 1986. La France enregistre un déficit de 7 Milliards avec l' Union Economique Belgo- Luxembourgeoise et de 10 Milliards avec les Pays-Bas. Les sources de ces déficits sont essentiellement les viandes et animaux vivants, les fleurs et surtout les dérivés et hydrocarbures énergétiques traités dans les centres de raffinage du port de Rotterdam.

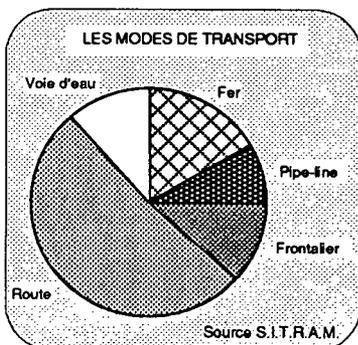
**... marqués par la
faible part des
produits
manufacturés**

Les marchandises échangées sont essentiellement des produits de base: la France importe des minerais et des matériaux de construction et exporte des produits agro-alimentaires.

Les produits manufacturés ne représentent qu'une faible part des échanges en tonnage entre ces pays (7,2 % à l'import et 6,9 % à l'export) ; ce sont surtout des voitures automobiles et des machines et appareils électriques.



Route: 60%



Du fait de la nature des produits transportés, les modes utilisés sont multiples .

Les produits pétroliers sont acheminés en France par pipe-line (ce mode représente 38,6% des importations en provenance des Pays-Bas).

Le mode ferroviaire transporte 16,7% du trafic total et 21,5 % du trafic avec l'U.E.B.L. , il s'agit surtout de minerais pour la métallurgie.

Le mode frontalier indique les échanges ne dépassant pas une vingtaine de kilomètres de part et d'autre des frontières, pour le Benelux on a surtout des combustibles et minéraux solides.

La route achemine plus de 60% du potentiel transportable

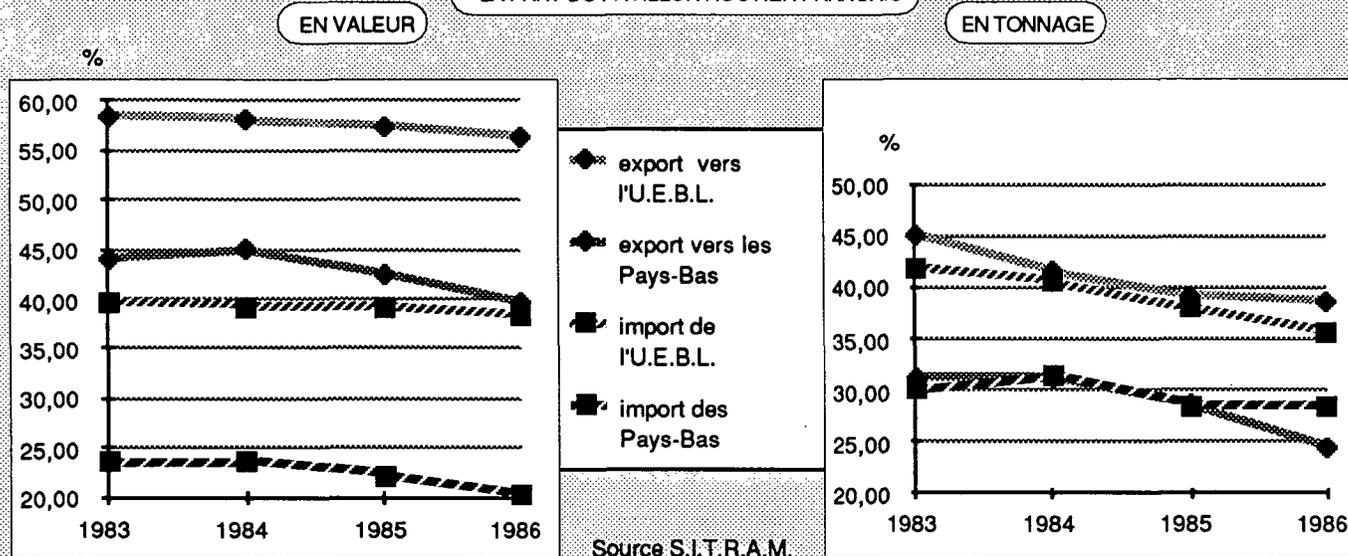
Novembre 1987

Les données statistiques reprises dans cette note concernent les marchandises "première provenance" et "destination finale".

Le pavillon routier français décline

En 1986, la route de bout en bout a acheminé 34,8 millions de tonnes dont 12 millions de tonnes transportées sous pavillon français. La part du pavillon français est en déclin entre 1983 et 1986. Aujourd'hui nos transporteurs assurent moins de 40% des échanges en tonnage avec l'U.E.B.L. et seulement 27% des échanges avec les Pays-Bas. On observe, par ailleurs, une légère percée du pavillon allemand sur la liaison avec les Pays-Bas : celle-ci compense la perte enregistrée par les transporteurs routiers français entre 1985 et 1986 sur les importations provenant des Pays-Bas. En valeur marchande transportée, la position des routiers français est mieux équilibrée.

LA PART DU PAVILLON ROUTIER FRANÇAIS



Voie d'eau : une faible part du marché

La voie d'eau a convoyé 7,4 millions de tonnes en 1986 soit 11,2% du total. Ce mode achemine en particulier le tiers des exportations vers les Pays-Bas (trois millions de tonnes). Les bateliers français sont en position forte uniquement sur le trafic d'exportation vers l'U.E.B.L., mais leur chargement baisse de manière conséquente depuis 1984 sur toutes les liaisons avec les pays du Benelux.

LE PAVILLON FRANÇAIS POUR LA VOIE D'EAU

